



# Dompierre « Mag »

Numéro 4 — DECEMBRE 2015

## Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Lotissement des Frênes, projet	2-3
Quelques événements du second semestre 2015	4
L'Ironman, les rendez-vous festifs récents, TMCS, une entreprise dynamique.	5
Dompierre d'hier et d'aujourd'hui: Le pain dans les années 50	6
Le logo, l'énigme et l'état-civil	7
La mairie et l'agence postale. Informations utiles. Manifestations.	8

**Rédaction :** *Guy Pietriga, Nelly Janod, Jérôme Bombois, Céline Marcelino.*

Dompierrois,  
Dompierroises,

J'aurais préféré ne parler que des manifestations de la commune, à l'approche des fêtes de Noël et des projets appelés à se concrétiser sur notre territoire. Malheureusement l'actualité en décide autrement. A la suite des attaques terroristes survenues à Paris, le Préfet a réuni tous les maires du Jura pour une séance d'information et d'échanges le jeudi 19 Novembre à Montmorot. Il s'agissait de nous faire part du plan national de lutte contre le terrorisme et de mesurer l'impact de l'état d'urgence pour nos collectivités. La presse s'en est déjà largement fait écho, cédant toutefois au sensationnalisme. Il m'a semblé utile de rappeler ce qui nous a été dit. Le Préfet a insisté, à plusieurs reprises sur deux mots : vigilance et sang-froid. Notre attention doit être mobilisée sur des faits ou des comportements qui pourraient nous interpeller sans toutefois céder à des inquiétudes excessives. La probabilité que des actes terroristes affectent nos petites collectivités est minime. Mais l'état d'urgence s'impose à tous. Et nombre de nos habitants travaillent à Lons ou dans les bourgs environnants, font leurs courses dans de grandes surfaces ou participent à des rassemblements sportifs ou festifs. Tout sera fait, si l'actualité le permet, pour perturber le moins possible notre vie au quoti-

dien. Cependant les pouvoirs conférés au représentant de l'Etat ont été étendus et ce n'est pas sans conséquences. L'état d'urgence autorise des réquisitions de personnes, et des perquisitions administratives aux domiciles d'éventuels suspects. Bien sûr, comme partout en France, des opérations sont en cours dans le Jura. Une forte coordination des services préfectoraux, du pouvoir judiciaire, de la police et de la gendarmerie est en place. La plus grande discrétion entoure ces interventions. Les maires, et seuls les maires seront informés directement par le Préfet si leur commune est concernée. Pour l'instant, il n'est pas envisagé d'interdire nos manifestations. Continuons donc comme avant tout en restant vigilants, mais pondérés.

Dans ce magazine, outre les articles habituels, vous trouverez deux pages d'information sur le futur lotissement que vous pourrez diffuser aux personnes qui pourraient être intéressées. Et une nouvelle rubrique « Dompierre d'hier et d'aujourd'hui » avec un joli texte sur le pain pour lequel les rédacteurs sont chaleureusement remerciés. Le comité de rédaction vous souhaite bonne lecture et vous rappelle que cette petite publication est la vôtre et que toutes les participations, photographies, dessins, textes sont bienvenus.

Le Maire, Guy PIETRIGA

26 juin 2015 fête du village. Nocturne.



## Le lotissement des frênes:

### La genèse du projet de lotissement :

Depuis de nombreux mois, le conseil municipal étudie les possibilités d'aménagement du centre de village, à l'emplacement de l'ancienne scierie Faton. Dans un premier temps une sélection de cabinets d'architectes a soumissionné pour réaliser un avant-projet sommaire destiné à définir les grandes lignes du projet : espaces communs, accès, nombre de parcelles, environnement, réseaux humides (eau assainissement) et réseaux secs (Eclairage public, alimentation basse tension et infrastructures téléphoniques). C'est le cabinet A+U de M. F Bois, architecte dplg qui a été sélectionné. La qualité de l'offre et le prix ont fait la différence. A l'issue de cette première phase une nouvelle mise en concurrence a eu lieu pour la maîtrise d'œuvre des travaux. Là encore M. Bois a proposé la meilleure offre. Aujourd'hui, nous en sommes à la fin des phases d'études, le certificat d'urbanisme et le permis d'aménager seront prochainement déposés à la DDT ; et le printemps devrait voir démarrer les travaux.

### Les grandes options.

Dès le début, le conseil municipal a fixé le cadre général, les objectifs à atteindre et l'architecture de l'ensemble.

Le cadre général supposait des parcelles comprises entre 800 et 1000 m<sup>2</sup>, au nombre de six. Des aménagements à minima mais soignés avec un bon niveau de finition. Il fallait éviter que les constructions se réalisent dans un chantier permanent. L'emplacement en cœur de village n'y était évidemment pas étranger. De même il nous a semblé souhaitable de ne pas multiplier les accès ouvrant directement sur la rue. L'éclairage public et les réseaux secs ont été confiés au SIDEC

Les objectifs à atteindre étaient les suivants : des emplacements bien délimités, avec des accès finis, par exemple des murettes séparatives et des coffrets dissimulés, sans que les travaux soient trop coûteux afin de rendre les parcelles attractives sans que le prix de vente soit dissuasif. Donc il a fallu répondre à un souci esthétique allié à une bonne maîtrise des coûts. Un exemple a semblé intéressant, il s'agit du lotissement En Monteillet à Orgelet aujourd'hui terminé et intégralement construit.

L'architecture du projet est née de ces contraintes : Simplicité du tracé : Pas de modification du profil de la rue du 11 juillet 1944. Un chemin piétonnier longeant le lotissement sur toute sa longueur. Un espace parking qui desserve le maximum de parcelles. Des espaces verts préservés. La récupération au maximum des matériaux (pierres de tailles) sur place pour les réutiliser en murets séparatifs.

Le plan définitif d'aménagement reprend ces exigences. Pour l'instant, il est trop tôt pour définir un prix de vente mais tous les efforts seront faits pour qu'elles soient accessibles aux plus modestes. Les travaux directs relatifs au lotissement doivent être intégralement amortis par la vente des parcelles. Un emprunt relais d'environ 200 000€ devrait être contracté et remboursé au fur et à mesure des ventes. Il ne faut pas se mentir, le contexte actuel n'est pas très favorable aux investisseurs. Cependant notre commune ne manque pas d'atouts :

Parcelles à vendre  
en 2016



## Le projet en cours

Une situation géographique exceptionnelle. On peut descendre travailler à Lons sans traverser le moindre village. De plus deux accès autoroutiers (Beaurepaire et Oyonnax) sont situés à une demi-heure de Dompierre. Ajoutez-y une zone commerciale attractive à moins de cinq minutes du lotissement, des groupes scolaires très proches, des équipements de qualité (assainissement et aire de jeux). Et la beauté de notre village, la réputation de notre qualité de vie, le dynamisme de notre jeunesse. Autant d'arguments positifs que vous prendrez soin de valoriser auprès d'éventuels acheteurs, nous en sommes sûrs.

Le plan ci-contre est donné à titre indicatif. Les emplacements des maisons ne sont pas définitifs et les futurs propriétaires jouiront d'une plus grande liberté pour implanter leur construction.

Ils devront néanmoins se conformer au règlement et au cahier des charges du lotissement.

Pour mémoire,

Deux documents encadrent les contraintes du lotissement :

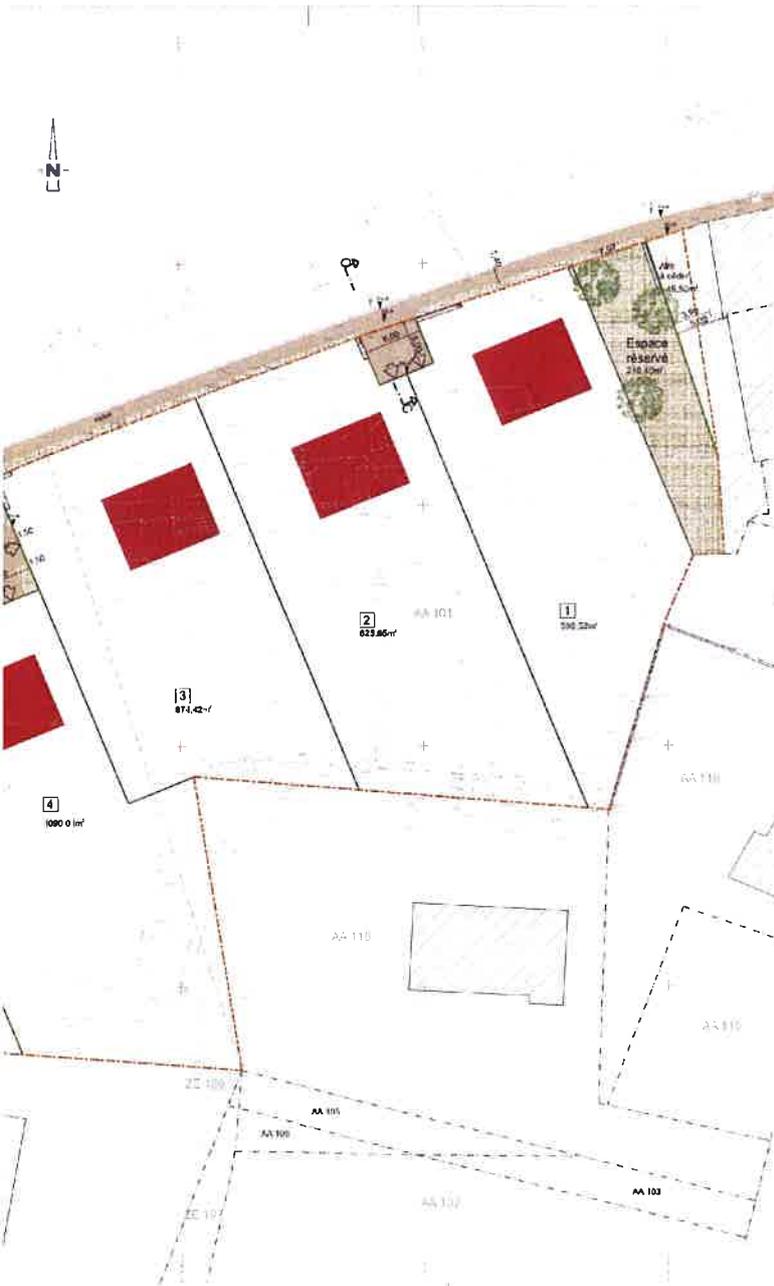
**Le cahier des charges** règle l'organisation de la vie du lotissement, le bon voisinage, les règles à respecter entre voisins. Sa durée est illimitée.

A titre d'exemple, il définit le respect des murettes et leur entretien, il limite l'installation d'antennes et les dépôts extérieurs prohibés tels que déblais, matériaux, résidus.

**Le règlement du lotissement** est valable 10 ans : il détermine le découpage des parcelles, l'implantation des constructions, leur nature, les toitures, l'orientation des faitages etc.

De prochaines rencontres auront lieu entre élus, Sidec et Maître-d'œuvre. Vous pourrez en suivre les conclusions sur les comptes rendus affichés des conseils municipaux.

L'aspect recherché (ici le lotissement d'Orgelet « en Montillet »). La voirie et les murets sont en place avant l'implantation des habitations. Des murets dissimulent les coffrets techniques



*Un emplacement à habiter*

**Voilà, il reste à transformer un terrain vague en espace accueillant, rationnel et attractif. Espérons que nous saurons séduire de nombreux candidats.**

## Quelques événements du second semestre 2015



Hommage aux pompiers qui viennent en nombre à Dompierre pour commémorer le 11 juillet 1944



Dépôt de gerbe et allocution le 11 novembre

### SOLIDARITÉ : LES VIRADES DE L'ESPOIR



Etonnant spectacle à Dompierre le 27 septembre de cette année. Entre 400 et 500 motards ont traversé le village tous phares éclairés, dans un concert de klaxons. Et pour la bonne cause. Les fonds récoltés pour cette manifestation seront reversés à l'association Vaincre la mucoviscidose. La journée nationale de lutte contre la mucoviscidose est impulsée au niveau national par l'association Vaincre la mucoviscidose. Elle est relayée localement par des bénévoles, dans le cadre d'un évènement festif, convivial et solidaire.

Pour ceux qui voudraient contacter cette Association, voici les coordonnées : Moto virade 39 , 21 avenue Jacques Duhamel, 39100 Dole.

**Un deuil frappe une famille et c'est tout un village qui est meurtri.**

**Les jeunes ont tenu à témoigner leur amitié et leur solidarité lors de la corrida de Cadet Roussel à Orgelet**



### Mairie: Entretien de la verrière



Depuis quelques temps, des fuites et des infiltrations se produisaient dans la verrière de la mairie. Les établissements Ducrot ont été contactés pour procéder à une réfection des joints et à un nettoyage complet. L'avenir nous dira si des travaux d'envergure sont à prévoir.

### En bref,



Démolition de la charpente de l'ancien hangar de la scierie FATON



Les radars pédagogiques désormais opérationnels. Dans notre prochain numéro, une étude sommaire des vitesses constatées et une information sur les distances de freinage, sous contrôle de la sécurité routière.

## Succès habituel pour les manifestations conviviales



Le 26 juin la nuit fut longue pour la fête du village.

Et le 21 novembre, les habitués remettaient ça avec le beaujouis nouveau.



## Nos sportifs à l'honneur !

**Sébastien STALDER** a 39 ans. Il pratique le triathlon longue distance et plus particulièrement l'Ironman. Qu'est ce que l'Ironman ? Un triathlon avec 4 kms de natation, 180 kms de vélo et un marathon (soit 42 kms de course à pied).

Cette année, il a participé à l'Ironman de Majorque au mois de septembre où il a terminé à la 13ème place sur 2500 partants et 3ème dans sa catégorie ce qui le qualifie pour les championnats du monde qui auront lieu à Hawaii le 8 octobre 2016. Ce sera sa 6<sup>e</sup> participation et, comme il nous l'a confirmé, son objectif sera de terminer dans les 50 premiers (52ème en 2014) et de monter sur le podium chez les amateurs. Il lui reste 11 mois pour optimiser au mieux sa préparation et trouver des partenaires pour cet événement. Il s'entraîne entre 17 et 25h par semaine à raison de 2 ou 3 séances de natation, 4 à 5 sorties vélo et 3 à 5 séances de course à pied. « Le plus difficile est de concilier ma vie professionnelle et familiale avec ma passion » ajoute-t-il. Quoi qu'il en soit, il dispose déjà d'un redoutable palmarès ; Pour l'année 2015, outre sa performance à l'Ironman, il a été sacré vice-champion de France duathlon longue distance. Champion de France de duathlon par équipe. Champion de suisse de duathlon. Une belle place de 17ème au championnat du monde de duathlon longue distance (sélectionné en équipe nationale suisse).



Ajoutons que notre petite commune de DOMPIERRE peut s'enorgueillir d'être un village de sportifs. Il compte plus d'une dizaine de triathlètes qui font partie du club de LONS "Le Triath'lons", les femmes y sont d'ailleurs bien représentées. Bon nombre font partie d'un club de VTT ou d'un club de cyclo-tourisme et l'escrime n'est pas oubliée.

## TMCS une entreprise dynamique à Dompierre

Créée en 2010 par Nicolas LAPORTE, l'entreprise TMCS ( Tôlerie Métallerie Chaudronnerie Soudure) est implantée dans la zone industrielle. M. LAPORTE est un jeune entrepreneur de tout juste trente ans, qui n'a pas hésité à fonder une entreprise dynamique et performante.

Après une formation de technicien en machines agricoles, il s'est orienté vers la chaudronnerie et ses dérivés. Sa principale activité est actuellement l'entretien et la réparation des équipements de carrières, convoyeurs trémies etc. Les interventions ont lieu sur site ou dans les infrastructures de Dompierre. Mais l'offre de cette entreprise est très large et peut

intéresser les habitants de notre commune. Des interventions sur tout matériel roulant, véhicules, remorques, engins, peuvent être réalisées rapidement, mais aussi sur des éléments ou installations statiques; que ce soient le mobilier métallique, les portails, rampes, et même les bâtiments agricoles.

Outre le chef d'entreprise, l'effectif est composé de deux secrétaires et onze employés spécialisés en maçonnerie, tôlerie, soudure, sablage et peinture. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

**TMCS**  
Tôlerie Métallerie Chaudronnerie Soudure  
tmcs.nicolas-laporte@hotmail.fr  
**LAPORTE Nicolas**  
03 84 24 70 09 / 06 84 09 54 13  
Fax : 09 70 63 44 31  
2 Ter Rue du Chêne  
Zone Artisanale La Pesse  
39270 DOMPIERRE SUR MONT



## DOMPIERRE d'hier... et d'aujourd'hui.

*DOMPIERRE d'hier... et d'aujourd'hui. Comment parler aux jeunes de ce qui fut notre enfance. Peuvent-ils imaginer un monde sans télévision, sans téléphone portable, sans DS, sans tablette ? Certainement. Mais peuvent-ils imaginer un monde sans réfrigérateur ? comment conserve-t-on le beurre ? Y-a-t-il des yaourts ? Des glaces ? Qu'est-ce qui se passe si l'on est malade ? Comment appeler un médecin ? A quoi est-ce que l'on joue ? Qu'est-ce qu'on fait le soir ? Voici le but de notre modeste rubrique à laquelle peuvent collaborer tous ceux qui ont connu la blouse, porté des culottes courtes ou des robes cousues-main, et dont les noms de Raymond Souplex, de Jeanne Sourza, de Zappy Max ou d'Armand Mestral disent encore quelque chose.*

### Le pain au levain.

#### ( les années cinquante )

C'est une porte que l'on pousse et qui agite une petite clochette de bronze au bout d'un ressort de métal noir. La façade est en bois à caisson. L'odeur inimitable. Au fronton, en caractère « Garamond » est écrit : « BOULANGERIE ». C'est un lieu magique qui sent le pain chaud et la farine. En cette année 1951, il y en a plusieurs à Orgelet. Mais au village, dans la majorité des foyers, on fait son pain. Pour cela il faut un four. Il y en a encore dans de nombreuses maisons, je suis sûr que vous en avez déjà vus. Une petite arche de pierre grise se ferme par une porte de tôle épaisse percée d'un trou : l'oculus. Le pain était fabriqué avec du blé issu de nos

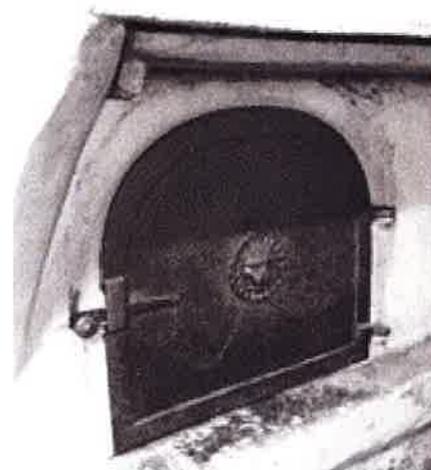
champs. Le meunier collectait les sacs de grains dans nos villages et nous rendait les quantités correspondantes en farine et son. Il était payé à façon. Alors commençait la fabrication du pain, ainsi que s'en souviennent les anciens : « A cette époque, à Dompierre, « On fait au four » une fois par semaine avec notre farine et l'eau de nos puits, à l'aide d'un levain prélevé après chaque pétrissage. Ce levain est conservé de fournée en fournée suivant la consommation du ménage, sinon, on va chercher le précieux levain du voisin. Bien entendu, il y a des ententes et parfois des préférences. Le levain est rafraîchi la veille dans la maie\* et laissé la nuit au repos pour que les ferments agissent. Le lendemain, vers cinq heures du matin, c'est la maîtresse de maison qui commence le pétrissage à mains nues pour bien faire rentrer l'air dans la pâte. Elle laisse "monter" pendant la traite des vaches. Maintenant il faut faire chauffer le four voûté en briques, à l'aide de fagots de ramure. Pour s'assurer de la bonne température, on pulvérise une pincée de farine dans l'enceinte du four ; si la farine s'enflamme, le four est trop chaud. Mais revenons à la pâte : on fait des boules que l'on met dans des 'vannottes\*\* ; surtout il faut penser à bien garder un levain pour la semaine prochaine. On saupoudre les boules de farine et on laisse à nouveau reposer. Lorsque le four est assez chaud, on retire les braises et les cendres. C'est le moment d'enfourner les miches. Attention ! On

ne doit plus ouvrir la porte. On contrôle alors la cuisson en estimant la couleur de la croûte observée par le fameux oculus. Puis les miches cuites sont sorties du four et brosseées. Allons les enfants, prenez une brosse en paille de riz et... frottez. Après la cuisson du pain, ordinairement, une galette sèche était enfournée... et si des invités étaient annoncés, il y avait aussi une galette au queveau\*\*\* Et puis, tout en fin de cuisson, les jours de cérémonies... des meringues.

*\*La maie est le pétrin du boulanger, mais peut également faire référence à la huche à pain dans laquelle le pain est pétri et stocké.*

*\*\* petits paniers en osier.*

*\*\*\* mélange de lait, de farine, œufs et sucre. Quelquefois on ajoutait de la fleur d'oranger.*



Merci à Marie-Claude, Jean-Claude et Gilbert, et à André pour avoir autorisé la photo du four



### Echanges et débat : Réunion des 25-45 ans de la commune le 27 novembre 2015.

Faisant suite à l'accueil, le 29 mai, des jeunes de la commune (jusqu'à 25 ans), il semblait opportun de réunir une autre tranche d'âge aux préoccupations communes et aux intérêts convergents. C'est chose faite, les échanges furent fructueux et l'ambiance chaleureuse. Selon les participants, c'est une expérience à renouveler dans l'avenir.

## Choisir un logo pour la commune

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Il est temps de choisir un petit logo qui agrémentera nos courriers, documents, panonceaux, etc. Nous aimerions avoir votre avis sur ce choix. Vous trouverez en Mairie une affiche qui vous permettra de vous manifester par une petite signature sur le dessin choisi. Une seule sélection par personne est autorisée.

**Dompierre  
« Mag »: l'énigme.**



Natus ad laborem  
ego sum vita via veritas.

*Que signifie le texte latin qui figure sur cette petite fenêtre du pignon de la maison située derrière l'ancienne école ? (Maison e MM. Dumoulin)*

**Réponse à l'énigme du Mag N°3 :** les petites têtes sculptées sont sur un portail derrière le radar pédagogique implanté direction Poids de fiole.

Ont emménagé dans la commune cette année MM:

- MOREY Jonathan et POILEVEY Mélanie rue du 11 juillet 1944
- KHIARI Abdalla Rue du Bois joli
- LAURY Martine rue du 11 juillet 1944

### ETAT CIVIL 2015

#### Mariages

- Maambadi HADHARI et Charlyne Laura Béatrice GAY
- Benoit Cédric Michael MEUX et Karine Dominique Christine GRUS



#### Naissances

- Bastien Yannis PONCET
- Brittany Alicia Kathy MEUX



#### Décès

Thomas Pierre Joël VERNIER



## La mairie et l'agence postale

**Coordonnées:** Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél: 03 84 25 48 74 Fax: 09 72 31 88 38 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale:**

Lundi : 8h— 12h Mardi 13h30 — 18h (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM du Chanois)

Mercredi : 8h— 12h Vendredi 14h—18h30

Le premier samedi de chaque mois une permanence sera assurée par Mr le Maire de 10h à 11h. Il est prudent de prendre rendez-vous .



LA POSTE

## Informations utiles

**Maison Médicale d'Orgelet**

Tél: 03 84 25 68 25

Du lundi au vendredi 8h—17h30

Samedi 8h—12h

Médecins, infirmières, nutritionniste, etc.



**Déchetterie d'Orgelet: ouverture les mercredi et samedi de 9 h à 12 h et les lundi mercredi et samedi de 13 h à 17 h l'hiver , et de 14h à 18 h l'été.**



**Gendarmerie d'Orgelet: Lundi, mercredi, samedi 14 h—18 h Vendredi 8 h—12 h**

**Trésorerie d'Orgelet: Tél 03 84 25 41 98**

Ouverture les lundi mardi jeudi vendredi vendredi de 8h30 à 12h30

**Autre médecin:**

Clavel Frédérique 03 84 25 41 76

**Dentiste:** Bosio Eric , Ghislaine,

tél : 03 84 25 41 99

**Autres:**

**Kinésithérapie Du Mont Orgier:**

Tél : 03 84 35 56 26

**Infirmière libérale:**

Iseux Pascaline: 03 84 25 43 01

### Ramassage des ordures ménagères:

Le ramassage est effectué entre 12h et 19h le mardi (autre jour s'il est férié)

**ATTENTION la collecte des bleus passera des semaines paires en 2015 aux semaines impaires en 2016 : Dernière collecte des bleus en 2015 : semaine 52, première collecte des bleus en 2016 : semaine 01.**

	Décembre	Janvier	Février	Mars
N° de semaine et date	S49 - 01/12	S1 - 05/01	S5 - 02/02	S9 - 01/03
	S50 - 08/12	S2 - 12/01	S6 - 09/02	S10 - 08/03
	S51 - 15/12	S3 - 19/01	S7 - 16/02	S11 - 15/03
	S52 - 22/12	S4 - 26/01	S8 - 23/02	S12 - 22/03
	S53 - 29/12			S13 - 29/03

	Avril	Mai
N° de semaine et date	S14 - 05/04	S18 - 03/05
	S15 - 12/04	S19 - 10/05
	S16 - 19/04	S20 - 17/05
	S17 - 26/04	S21 - 24/05
		S22 - 31/05

■ Bac gris  
■ Bac bleu

Pour le respect de la nature et le développement durable, vous pouvez recevoir par courriel Dompierre « Mag », pour cela il suffit de communiquer votre adresse de messagerie à la mairie.



### Les prochaines manifestations: réservez les dates

**Samedi 19 décembre**  
**Samedi 9 janvier 19h30**  
**Samedi 26 mars**  
**Samedi 30 avril**

**Comité d'Animation goûter de Noël**  
**Vœux du Conseil Municipal**  
**ACCA bourse aux vélos**  
**ACCA journée pizzas**

**Il est désormais possible de recevoir directement les informations concernant Dompierre ( vents violents, coupures d'eau etc.) dans votre boîte mail s'inscrivant à:**

<http://dompierrezurmont.fr/galette>

**Valider puis s'inscrire en remplissant les zones en rouge. Bien noter votre mot de passe. Un site complet sera bientôt opérationnel. Merci à Romain pour son aide ô combien précieuse.**

